

Juin 2021

VEGA GLOBAL CARE Prévenir, Soigner, Mieux vivre

Entretien avec Benoît Peloille, co-gérant et responsable de l'allocation du fonds

Lancé le 1^{er} juin, VEGA Global Care est le dernier né de la gamme thématique des fonds de VEGA IM. Pourquoi avoir créé ce fonds ? Quel est son concept ?

L'épidémie du coronavirus a considérablement modifié l'ordre des priorités de notre société... la santé est devenue l'une des préoccupations majeures des individus à travers le monde. A titre indicatif, en France, selon le dernier sondage Ipsos, 86% des français jugent la santé prioritaire devant l'éducation, l'insécurité, le chômage... Le fonds VEGA Global Care est né de la volonté d'investir sur ces dernières tendances devenues incontournables aujourd'hui mais il ne se limite pas au seul secteur de la santé. Il intègre **une approche holistique**, qui vise à **prendre en considération l'être humain dans sa globalité** : son état de santé physique ou mental mais également son bien être socio-culturel, environnemental et spirituel.

Quel est l'intérêt de ce thème pour les investisseurs ?

C'est un thème finalement très structurel, qui traverse toutes les générations. **La santé est une préoccupation constante des populations dans le temps** et ce, quel que soit le niveau de développement des pays. Avec l'augmentation mécanique de la population et le vieillissement, **le thème offre également beaucoup de visibilité**. Par ailleurs, la crise sanitaire a révélé à grande échelle l'insuffisance d'équipements dans de nombreuses régions du monde et l'exigence de protection des individus face à de tels événements. L'une des conséquences de cette crise devrait être une grande réflexion de la part des Etats sur la nature, l'efficacité et la qualité des dépenses de santé. A ce titre, **les nouveaux modes de consommation de soins de santé** (téléconsultations, pharmacie en e-commerce notamment) rendus possible par l'essor de la digitalisation et des nouvelles technologies, constituent une piste crédible pour une meilleure prise en charge, un accès plus efficace aux soins mais également un coût plus réduit de nos systèmes de santé, indispensable dans un contexte de dépenses publiques élevées. **La santé n'échappera pas à la digitalisation**.

Concrètement, quels sont les principaux thèmes d'investissement du fonds VEGA Global Care ?

VEGA Global Care est un **fonds actions diversifié internationalement** qui sélectionne des entreprises offrant une exposition significative aux trois thèmes de la santé et du bien-être suivants : **prévenir, soigner et se soigner, mieux vivre**.

- ▶ **Prévenir** [Diagnostics, Certifications, Technologies médicales, Assurance]. Il s'agit des entreprises qui contribuent à l'évitement ou la détection précoces des pathologies pour une meilleure prise en charge mais aussi des entreprises permettant de réaliser des économies substantielles pour les systèmes de santé. En France, on estime à près de 30% le nombre d'actes médicaux dont la pertinence est discutable, un gisement d'économies potentielle de 40 Mds€ par an...
- ▶ **Soigner et se soigner** [Pharmacie, Biotech, Distribution pharmaceutique]. On retrouve sous ce thème les sociétés pharmaceutiques, hospitalières et/ou celles qui fournissent le personnel médical dans son acceptation large. Ces entreprises facilitent l'accès à des soins de santé de qualité.
- ▶ **Mieux vivre** [Silver Economy, Sports et Bien être, Nutrition]. Ici, nous sommes au cœur même des nouvelles aspirations de nos sociétés modernes. Ce sont toutes les entreprises qui contribuent à l'amélioration de nos modes de vie, de l'alimentation, en passant par l'activité physique et les loisirs.



Quelle est la philosophie de gestion ce fonds ?

Tout en privilégiant la recherche d'exposition aux grandes tendances structurelles, nous restons fidèles à notre philosophie de gestion croissance/qualité : nous sélectionnons les entreprises disposant de business models de qualité, offrant de solides perspectives de croissance de leur chiffre d'affaires et de leur profit, avec des bilans soutenables et une position concurrentielle forte au sein de leur secteur d'activité.

Au-delà de l'approche globale du secteur de la santé, quels sont les autres éléments différenciants de votre approche ?

Le process de gestion du fonds VEGA Global Care combine les analyses « **top down**¹ » et « **bottom up**² » : il intègre un pilotage actif des thèmes sélectionnés en portefeuille à une logique de stock-picking classique, ce qui nous permet un surcroit de diversification et une plus grande flexibilité.

Expertise Actions Américaines

BASILE DEVEDJIAN

Gérant Actions

Expertise Allocation Multi-Assets

BENOÎT PELOILLE

Stratège Multigérant

Expertise Actions Européennes

OLIVIER DAVID

Gérant Actions

VEGA Global Care c'est aussi **une action philanthropique concrète dans le domaine de la santé** puisque 20% des frais de gestion sont reversés à la fondation de l'AP-HP*.

Enfin, pouvez-vous nous donner des exemples de valeurs en portefeuille ?

Zur Rose : « LA » valeur disruptive du secteur de la distribution de médicaments en Europe. La distribution de produits pharmaceutiques est encore très réglementée et encore assez peu infiltrée par le commerce en ligne. La crise sanitaire a généralisé les comportements de consommation qui reposent sur le digital ; le secteur de la santé ne devrait pas y échapper. Zur Rose est aussi une cible potentielle pour des géants du e-commerce (Amazon).

Teladoc : plateforme américaine de prise de rendez-vous et consultation de médecins en ligne par la visio-conférence. C'est un marché qui a été révélé par le contexte de pandémie permettant à nombre de patients de consulter à distance sans prendre le risque d'aller dans des centres médicaux surchargés par la propagation du coronavirus,

Ces avis ne constituent pas des recommandations d'investissement de VEGA IM.

¹L'approche Top Down, « de haut en bas », a pour but d'optimiser l'exposition d'un portefeuille en fonction d'un scénario économique préalablement établi.

²L'approche Bottom up, « de bas en haut », s'appuie avant tout sur l'analyse fine des qualités intrinsèques de chaque entreprise, pour détecter les titres au plus fort potentiel.

* Ce don est susceptible d'ouvrir droit à une réduction d'impôt au profit de la société de gestion.



FCP VEGA GLOBAL CARE – Principales caractéristiques



Classification : Actions internationales



Date de création : 1^{er} juin 2021

5

Durée de placement recommandée : 5 ans



Indicateur de référence :

50% MSCI USA, exprimé en euros, Dividendes Nets Réinvestis 50% MSCI Europe, Dividendes Nets Réinvestis



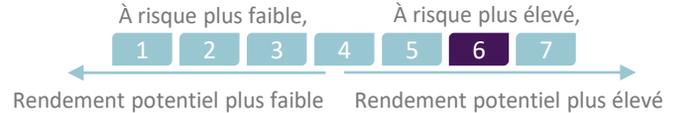
Règlement SFDR

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens **de l'article 8** du règlement relatif à la transparence sur la finance durable (SFDR), **mais il n'a pas pour objectif un investissement durable**. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le fonds.

FCP VEGA GLOBAL CARE – Risques



Profil de risque et de rendement⁽¹⁾



Risques* du fonds : risque de perte de capital, risque actions, risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme⁽²⁾, risque de gestion discrétionnaire, risque marchés émergents, risque de change, risque de taux, risque de crédit, risque lié aux instruments financiers dérivés, risque lié à la surexposition de l'OPCVM, risque de durabilité.

Le fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088, par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Pour plus d'informations sur le dispositif d'intégration du risque de durabilité veuillez vous référer à notre site internet www.vega-im.com

- (1) L'indicateur de risque et de rendement de niveau 6 reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés actions. Le calcul de l'indicateur de risque est basé sur la volatilité historique à cinq ans du fonds. L'évaluation du risque pour les OPCVM de moins de cinq ans d'existence est basée sur le recours à une méthode estimative. La donnée historique n'est pas un indicateur fiable du futur. La catégorie de risque indiquée n'est pas une cible ou une garantie de risque et est sujette à des modifications dans le temps. La plus petite catégorie ne signifie pas un investissement sans risque. Il ne s'agit pas d'un fonds indiciel. L'indicateur de performance est donné à titre indicatif pour permettre la comparaison des performances à posteriori.
- (2) Le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré.

Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite investir son capital principalement sur le marché actions, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement.



Avertissements

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les informations relatives aux OPC dont les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale de l'OPC tel que le 'Document d'Information Clé pour l'Investisseur' (DICI) disponible sur le site internet : www.vega-im.com. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, le document "Information clé pour l'investisseur", dont vous devez prendre connaissance, devra vous être remis. Il est disponible auprès de votre conseiller financier ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. VEGA Investment Managers ne saurait être tenu responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur le site internet : <http://www.vega-im.com/fr-FR/A-propos-de-VEGA-Investment-Managers/Informations-reglementaires>. Ce document ne peut faire l'objet de copies qu'à titre d'information, la copie étant réservée au seul usage privé. Il ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers ou en partie, sans le consentement écrit préalable de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans un FCP dépend de la situation personnelle de chaque porteur. Pour le déterminer, chaque porteur devra tenir compte de son patrimoine personnel, de la réglementation qui lui est applicable, de ses besoins actuels et futurs sur l'horizon de placement recommandé mais également du niveau de risque auquel il souhaite s'exposer. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment son patrimoine afin de ne pas l'exposer uniquement aux seuls risques de cet OPC. Il est recommandé à toute personne désireuse de souscrire des parts d'un OPC de contacter son conseiller habituel, préalablement à la souscription pour bénéficier d'une information ou d'un conseil adapté à sa situation personnelle.

Investissements ESG – Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire le gestionnaire financier à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que le gestionnaire financier évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Veuillez vous référer au prospectus du fonds disponible sur notre site internet www.vega-im.com pour plus d'informations sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds.

VEGA Investment Managers

115, rue Montmartre, CS 21818 75080 Paris Cedex 02

Tél. : +33 (0) 1 58 19 61 00 - Fax : +33 (0) 1 58 19 61 99 - www.vega-im.com

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1 957 688,25 euros - 353 690 514 RCS Paris –

TVA : FR 00 353 690 514 Société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP 04000045 Siège social : 115, rue Montmartre 75002 PARIS